



Cahier d'acteur n°28

décembre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La Base Aérienne 702 d'Avord et la LGV POCL : des enjeux locaux et nationaux pour la Défense

La Base Aérienne "Capitaine Georges Madon" d'Avord est l'une des plus grandes bases de l'Armée de l'air.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



BA 702

"Capitaine Georges Madon"
Route de Bourges
18 520 AVORD

La Base Aérienne 702 : des missions majeures pour la Défense

2 400 personnes œuvrent à la réalisation de quatre missions principales :

- L'École de l'Aviation de Transport "Capitaine Jean Dartigues" (EAT) forme tous les pilotes de transport militaire Français et de pays alliés, participant ainsi à la construction de l'Europe de la défense.
- L'Escadron de Détection et Contrôle Aéroportés "Berry" (EDCA) participe depuis 1990 à la mission permanente de surveillance aérienne. Dotée de 4 avions radars Boeing E-3F Awacs, cette unité participe à la protection et au soutien des forces aériennes, navales ou terrestre en France comme à l'étranger. Elle a été engagée quotidiennement dans l'espace aérien libyen dans le cadre de l'opération Harmattan.
- Le pôle Sol-Air regroupe l'Escadron de Défense Sol-Air «Sancerre» qui assure la défense anti-aérienne du site, le Centre de Formation de la Défense Sol-Air et l'escadron de soutien technique associé.
- Le site participe depuis plus de 40 ans à la dissuasion nucléaire, en assurant le stockage, la maintenance et la mise en œuvre des armements destinés aux avions des Forces Aériennes Stratégiques.

Sont également stationnées sur le site de nombreuses unités de soutien à vocation spécialisée ou interarmées comme le Groupement de Soutien de la Base de Défense, le Centre Interarmées des Réseaux Infrastructure et Systèmes d'Information, l'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense, le Centre Médical des Armées ou encore l'Etablissement Principal des Munitions Centre.

Le personnel du site d'Avord assure également des missions de service public (missions Vigipirate...) sur l'ensemble du territoire ...

Enjeux opérationnels :

de nouvelles missions et une densification du site

Outre sa forte superficie et le nombre important de personnel qui y est employé, la diversité des missions menées depuis la BA 702 constitue certainement sa principale caractéristique. Présente dans tous les spectres des cinq fonctions stratégiques, la BA 702 accueille, soutient et coordonne l'activité d'une soixantaine d'unités différentes.

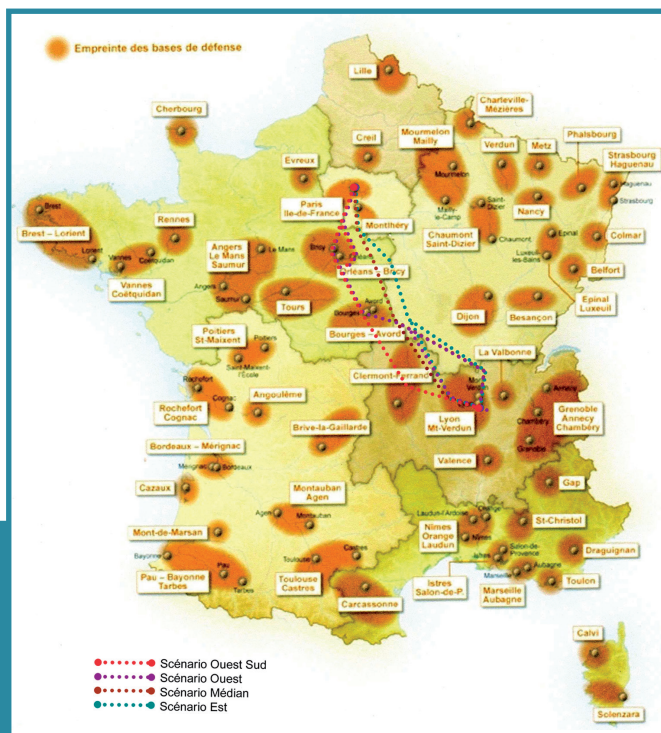
La base aérienne d'Avord est par ailleurs une vitrine de la réforme du Ministère de la Défense :

- d'une part, elle accueillera prochainement des unités issues de sites restructurés ;
- d'autre part, dans le cadre du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale de juin 2008 et de la Réforme Générale des Politiques Publiques, la BA 702 est devenue, le 1er janvier 2011, la Base de Défense de Bourges-Avord, regroupant les Ecoles Militaires de Bourges ainsi que les sites de Neuvy-Pailloux, Salbris, Rosnay, Le Blanc, Châteauroux, Nevers et Château-Chinon, en ce qui concerne la partie soutien personnel et soutien commun, pour un total de plus de 7 000 administrés.

En contrepois de la réforme des organisations et du soutien, la BA 702 bénéficie de la modernisation de ses équipements opérationnels majeurs : ASMP-A, CLA 2 000, rénovation COM & MLU, rénovation avionique XINGU, SAMP-T ...



Boeing E3-F AWACS
Source : Service Photo BA 702



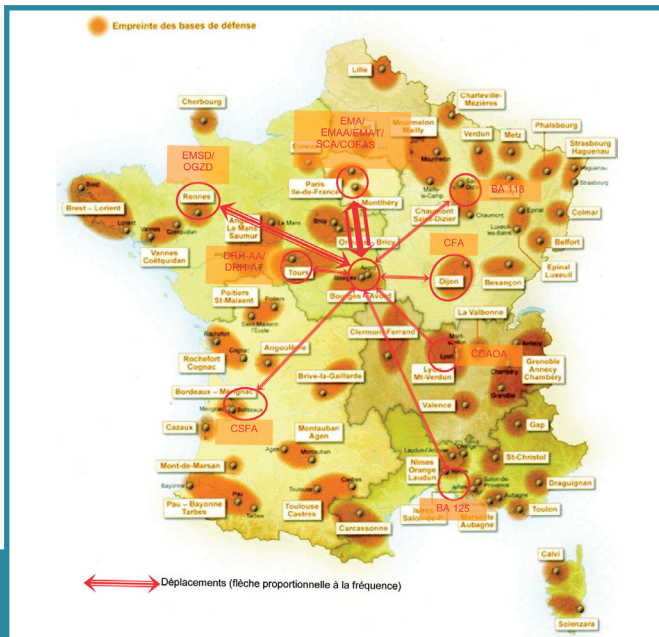
POCL & Bases de Défense
Source : Armée de l'Air

De plus, à l'horizon 2020, le site est également pressenti pour accueillir deux escadrons de chasse équipés du Rafale, ce qui fera d'Avord la plus grande base de l'Armée de l'Air.

Adossée au complexe militaro-industriel de Bourges (Nexter, MBDA), l'emprise d'Avord devrait donc devenir la vitrine de l'ensemble des savoir-faire de l'Armée de l'Air et des armées en général. Le développement de ce pôle majeur pour la communauté de la Défense ne peut néanmoins se réaliser que si l'on rompt l'isolement géographique actuel. C'est pourquoi la LGV POCL est impérative pour consolider le maillage des bases de Défense, notamment au centre du pays.

Enjeux financiers :

des économies réalisées par une meilleure gestion des flux



Déplacements depuis Avord
Source : Armée de l'Air

L'impact économique annuel de l'emprise d'Avord sur son environnement immédiat est estimé à 60 millions d'euros. Aujourd'hui, forte d'un effectif d'environ 2 400 officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils de la Défense, l'emprise d'Avord est le premier employeur du Cher. Le site est également le premier recruteur du département avec un flux d'une centaine d'emplois nouveaux créés annuellement.

Par ailleurs, l'emprise est hiérarchiquement rattachée à des instances de commandement réparties majoritairement entre Paris et la région parisienne, Lyon, Tours, Bordeaux ou encore Rennes. Actuellement, les déplacements professionnels vers ces destinations s'effectuent plus commodément en véhicule que par voie ferrée.

L'accessibilité facilitée à ces destinations constituerait un moyen particulièrement efficace de réaliser des économies de fonctionnement tant en matière de frais de déplacements que d'entretiens des véhicules.

CONCLUSION

L'arrêt de la LGV POCL à Bourges est impératif au fonctionnement comme au développement de la base aérienne d'Avord tant en termes humains qu'opérationnels et financiers. Permettant à Bourges d'entrer dans la catégorie des villes d'importance situées à une heure de la capitale, la LGV POCL constituerait l'élément déclencheur d'importantes densifications dont bénéficierait la communauté de Défense dans son ensemble. Sans un désenclavement par la LGV POCL, les perspectives de développement du site d'Avord pourraient être remises en question.

C'est pourquoi les scénarios privilégiés sont :

- en premier lieu, le tracé Ouest-Sud avec la construction d'une gare nouvelle à proximité de Bourges, idéalement vers le Val d'Auron pour assurer une accessibilité optimale pour les usagers Défense berruyers ;
- en second lieu, le tracé Ouest dans sa variante "Bourges Sud" dans les mêmes conditions que celles évoquées ci-dessus.



BA 702
"Capitaine Georges Madon"
Route de Bourges
18 520 AVORD

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL